

Les associations ont déposé ce soir au Tribunal administratif de Lille un référé liberté contre le Préfet du nord pour dénoncer les conditions de vie des personnes exilées à Grande Synthe et demandent que des mesures urgentes soient prises afin de sauvegarder la dignité et garantir le respect des droits fondamentaux dans l'attente de propositions d'hébergements dignes et pérennes.

Pour l'association Salam, Claire Millot